



Bourse
de Montréal Inc.

<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

CIRCULAIRE
Le 2 août 2007

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ
Western Oil Sands Inc. (WTO)
Plan d'arrangement

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Western Oil Sands Inc. (Western) a annoncé le 31 juillet 2007 que son conseil d'administration a approuvé à l'unanimité une entente en vertu de laquelle Marathon Oil Corporation (« Marathon ») se portera acquéreur de toutes les actions ordinaires en circulation de Western.

Selon les termes de l'offre, les actionnaires de Western recevront 35,50 \$CAN en espèces par action et/ou 0,5932 actions de Marathon pour chaque action ordinaire de Western détenue. Parallèlement, Western distribuera des actions d'une nouvelle compagnie, WesternZagros Resources Inc. (WesternZagros), à ses actionnaires existants. Chaque actionnaire de Western recevra une action de WesternZagros et le dixième d'un bon de souscription de WesternZagros. Chaque bon de souscription entier peut être levé à un prix de 2,50 \$CAN pendant une période de trois mois suivant la clôture de la transaction. Le plan d'arrangement est assujéti à l'approbation des actionnaires de Western et à certaines autres conditions d'usage ainsi qu'à l'approbation des autorités réglementaires.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CES CLASSES D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le service des opérations de la CDCC.

Joëlle Saint-Arnault
Vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire générale

Circulaire no : 128-2007